

Plan d'actions 2004-2005

PROJETS ET DOSSIERS

Objectif 1 :

Réaliser des projets concrets afin de sensibiliser la population, de protéger les milieux fragiles et d'aménager adéquatement le territoire.

Objectif 2 :

Créer des partenariats et collaborer aux projets de différents acteurs du milieu de l'environnement.

GESTION DE L'EAU

- Élaborer un guide du « bon riverain ».
- Réaliser un projet de sensibilisation à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant en collaboration avec plusieurs conseils de bassin.
- Assurer un suivi du dossier de contamination au TCE à Shannon.
- Travailler de concert avec les municipalités pour assurer la conformité des installations septiques.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Participer au processus de consultation du Plan de gestion des matières résiduelles de la CMQ et intervenir dans le suivi et la mise en œuvre.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSPORTS ET QUALITÉ DE L'AIR

- Sensibiliser la population contre la marche des moteurs au ralenti avec le projet « En un tour de clé ! ».
- Favoriser la pratique du vélo lors des déplacements pour se rendre au travail avec le projet « Le vélo, ça me travaille ! ».
- Intervenir dans le dossier du prolongement de l'autoroute du Vallon.
- Collaborer à la réalisation d'une activité dans le cadre de la journée sans voiture.
- Participer à la création d'une coalition pour le transport en commun à Québec.

BIODIVERSITÉ ET CONSERVATION

- Protéger les milieux humides avec le projet « Entre la terre et l'eau : un monde à protéger... »
- Créer une réserve naturelle en milieu privé.

FORÊTS ET AGRICULTURE

- Participer à la caractérisation de forêts urbaines et à la réalisation du plan d'aménagement et de mise en valeur du mont Wright; projets dirigés par l'Association forestière Québec métropolitain.
- S'impliquer dans les travaux de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique.
- Assurer le suivi du dossier concernant le portrait régional forestier.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Développer un projet d'envergure en développement durable dans la région.
- Participer aux consultations sur le « Plan Vert ».
- Appuyer les projets de démonstration au Centre de l'environnement.

INTERVENTIONS

Objectif 3 :

Assurer le suivi de l'actualité, agir conformément aux besoins du milieu et défendre les droits des citoyens pour un environnement de qualité.

Moyens envisagés :

- Traiter les dossiers ponctuels.
- Suivre de près les projets soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).
- Suivre mensuellement les demandes de certificats d'autorisation déposées au ministère de l'Environnement.

SOUTIEN AUX ORGANISMES

Objectif 4 :

Diversifier et accroître les sources de financement pour les groupes environnementaux.

Moyens envisagés :

- Explorer les programmes d'aide financière et les fondations privées.
- Créer des partenariats privés et publics.
- Développer des moyens d'auto-financement.

- Conclure une entente avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada pour la gestion d'une enveloppe financière permettant à des jeunes diplômés d'obtenir une première expérience de travail enrichissante dans leur domaine d'étude à l'intérieur des PME et des organismes du milieu environnemental.

Objectif 5 :

Développer et organiser les ressources matérielles et les services accessibles pour les groupes environnementaux à moindre coût.

Moyen envisagé :

- Poursuivre la réalisation du Centre de l'environnement.

Objectif 6 :

Développer les outils nécessaires au perfectionnement des aptitudes des employés et de la direction des groupes environnementaux.

Moyens envisagés :

- Diffuser l'information sur les formations existantes.
- Conseiller et guider les groupes selon leurs besoins respectifs.

Objectif 7 :

Fournir l'aide demandée ponctuellement par différents organismes.

Organismes nous ayant sollicités :

- Comité de valorisation de la rivière Beauport (diffusion d'outils de sensibilisation).
- Canard Illimités (organisation d'une journée d'information).

COMMUNICATIONS

Objectif 8 :

Diffuser l'information (actualités, réalisations, activités, enjeux) aux membres, aux acteurs environnementaux et aux décideurs.

Actions envisagées :

- Poursuivre la publication du *Bulletin d'information*.

- Poursuivre la publication du bulletin électronique *l'Express de la Capitale*.
- Mise à jour du site Internet.
- Coordonner une programmation d'activités de nature pédagogique destinées à la population, en collaboration avec les groupes environnementaux de la région.

Objectif 9 :

Améliorer la visibilité du CRE.

Moyens envisagés :

- Augmenter les interventions dans les MRC.
- Élargir le réseau de contacts.
- Accroître le nombre d'intervenants qui recevront les outils de communication.

REPRÉSENTATION

Objectif 10 :

Défendre l'intérêt des groupes en environnement, populariser le concept de développement durable et partager l'expertise acquise.

Moyens envisagés :

- Siéger au sein des conseils d'administration ou autres comités de différentes instances (CRÉ, AFQM, Ville de Québec, Forum Jeunesse, Concertation recyclage Québec, parc national de la Jacques-Cartier, Table forêt régionale, etc.).
- Appuyer la création de la Fédération québécoise des groupes environnementaux.

FONCTIONNEMENT

Objectif 11 :

Assurer efficacement la gestion et le développement de l'organisme.

Moyens envisagés :

- Concevoir une vision à long terme des orientations du CRE (plan d'actions quinquennal).
- Établir un bilan des méthodes de gestion et de fonctionnement à l'interne.
- Consolider la formation de comités thématiques composés de bénévoles.
- Accroître le nombre de membres.